

Laurent Welsh

« La Bio, c'est l'agriculture de demain »



Historique et finalités du maraîcher

Laurent WELSH s'est installé en 2000 en tant que cotisant solidaire sur son exploitation qui était auparavant en conventionnel (culture de trèfle). En 2003, il devient exploitant agricole. La SAU n'a cessé d'augmenter au cours du temps. Disposant au début de 4000 m² de plein champ, il ajoute en 2003 une surface de 2000 m² de serres.

En 2004, il achève la fin de plantation de son verger. Il cultive différentes variétés principalement de pommiers. Laurent transforme une partie de ces pommes en jus.

Ce verger a atteint son maximum de production depuis 2011.

Ce maraîcher ne pratique pas de travail mécanique sur son sol, parce qu'il pense que ce type de travail endommage la structure globale du sol. Il a alors intégré différentes pratiques culturales, qui jouent sur le cycle de carbone et d'azote dans le sol, afin de dynamiser et favoriser sa structure.

En 2008, Laurent WELSH commence à pratiquer la Bio.

Il adopte une vision dynamique du milieu, celle de le transformer, pour se débarrasser des problèmes d'épuisement des sols. De plus, il souhaite créer des milieux ultra complexes en augmentant la biodiversité par exemple. Un autre objectif est d'assurer la santé des cultures et d'avoir une production moins coûteuse en diminuant les charges et les interventions.

Fiche d'identité

- SAU : 3,65 ha
- UTH : 1
- Commercialisation : AMAP + un marché
- Ateliers : maraîchage, arboriculture
- Sol : Boulbène, pH = 6
- Plein champ 6000 m² / Serres 2500 m²

Conditions pédoclimatiques

L'exploitation se situe dans une zone humide située dans une vallée. Cela explique l'exposition au vent froid.

C'est une zone proche des Pyrénées, d'où la présence des masses nuageuses provenant du Sud-ouest. Ainsi, les précipitations sont excédentaires.

Selon Laurent, ces facteurs limitent les rendements.

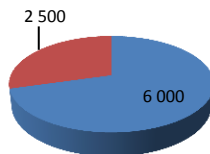
Le sol est composé majoritairement de bouldiers. C'est un sol en début de dégradation, « vieillissant » d'après l'exploitant.

Assolement

Les parcelles sont proches entre elles et séparées par des arbres fruitiers (fruits à pépins et fruits à noyaux).

De plus, elles sont entourées de haies sur toute la surface du terrain.

■ Plein champ (m²)
■ Serres (m²)



Main d'œuvre

Simon travaille à plein temps sur l'exploitation avec des semaines plus ou moins chargées selon la saison : autour de 35 h en hiver et jusqu'à 70 h en été. Il travaille sans interruption toute l'année.

Sa femme l'aide beaucoup sur l'exploitation en plus de son activité extérieure.

Il a occasionnellement quelques stagiaires. De plus des amis viennent occasionnellement travailler l'été quand il y a vraiment beaucoup de travail.

Bâtiments et matériel

Favorisant le travail manuel, Laurent utilise peu de matériels :

- Un tracteur (modèle 1960) à 30 chevaux : utilisé pour le transport du foin
- Un broyeur : pour entretenir les allées
- Un disque : pour faire le travail du sol à 45 cm
- Des outils manuels pour le désherbage non traînant



Tracteur



Disques

Maitrise de l'enherbement

✧ Adventices rencontrées

Laurent rencontre dans son exploitation des vivaces telles que le liseron, le chiendent et le chardon, qui disparaissent si elles ont été arrachées au tout début. De plus, il existe des véroniques et des mourons qui sont enlevés à la main.

✧ Techniques utilisées

Le travail manuel assure une richesse du sol en minéraux et améliore la germination des graines.

Le travail du sol limité permet d'éviter l'envahissement des adventices dans les parcelles. Ensuite, il améliore la porosité du sol permettant ainsi l'augmentation de la surface exploitée par les racines, donc une meilleure absorption des nutriments. Un autre avantage du travail du sol est la diminution de la consommation énergétique et du désherbage qui est réduit de moitié.

La principale technique adoptée est l'introduction du carbone dans le sol, sous forme de matière organique. Cela favorise l'activité des microorganismes qui jouent un rôle dans la structuration de sol, l'amélioration de la porosité et la capacité de limiter les effets des chocs liés au climat. Cette introduction du carbone se fait par l'intermédiaire de différents apports: engrais verts, mulch, fumier.

L'engrais vert est composé d'un mélange de céréales (1/3) et de légumineuses (2/3). Les céréales, principalement le blé, atteignent 1m80 de hauteur afin de préserver l'humidité du sol. Les légumineuses (fève et trèfle principalement) ont pour rôle de dynamiser le sol. L'engrais vert possède un tissu racinaire important qui récupère tous les éléments issus de la pluie : il pompe énormément d'eau pendant le printemps ce qui permet de se débarrasser des excès d'eau du sol. Laurent vise à occuper le sol le plus rapidement possible avec différentes espèces pour minimiser la concurrence avec les adventices.

✧ Charge de travail

Laurent passe de moins en moins de temps au désherbage grâce à la réduction des plantes annuelles, due au travail biologique du sol.

✧ Problèmes rencontrés

Au début, la présence d'adventices annuelles posait problème. Petit à petit, grâce à la mise en place des couverts végétaux, Laurent a réussi à les combattre.

Rotations

Laurent ne dispose pas d'un plan de rotation particulier, mais il vise à ne jamais laisser le sol nu.

Il considère la rotation comme un outil d'introduction du carbone dans le sol. Il cultive, par exemple, l'haricot et le maïs en laissant les débris pour couvrir le sol. Ensuite, il cultive la fève et le blé, c'est une manière d'occuper l'espace aérien et racinaire pour stimuler l'activité bactérienne du sol.

Rendements

Les rendements sont faibles à cause des mauvaises conditions climatiques.



Commercialisation

La commercialisation est divisée entre l'AMAP et un marché de l'Union en banlieue de Toulouse.

La commercialisation en AMAP représente 26 paniers hebdomadaires. Les paniers d'une valeur de 23 € sont livrés 50 semaines par an.

La vente a évolué car il ne faisait que le marché jusqu'en 2004.



Ressources

Rédaction Nathalie Aoun, Anaïs Charneau, Marie Gallon, Irénée Romanoff, Manon Verger

Relecture CIVAM BIO 09, ERABLES 31, Laurent Welsh

Photos Réalisées par Anaïs Charneau chez Laurent Welsh



• CIVAM Bio 09 •

Le groupement des Agriculteurs BIO de l'Arize



• ERABLES 31 •

La BIO en Haute-Garonne



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Cette fiche technique a été élaborée dans le cadre du projet CASDAR « Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze », coordonné par ERABLES 31 et le CIVAM BIO 09.